

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants,

En ce début d'année 2026, je tiens tout d'abord à vous adresser, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers. Que cette nouvelle année soit pour chacun une année de projets, de sérénité et de confiance.

Ce moment des vœux est toujours un temps particulier. Pour moi, il revêt cette année une dimension toute particulière, car après vingt-cinq années passées au service de notre commune, j'ai décidé de ne pas solliciter le renouvellement de mon mandat lors des prochaines élections municipales. Cette décision, mûrement réfléchie, est empreinte à la fois d'émotion et de gratitude. Être votre maire pendant ces 4 mandats a été un honneur immense. Et je tiens à vous remercier pour votre confiance.

Je souhaite remercier également les élus, les agents municipaux, les bénévoles associatifs, les partenaires institutionnels et économiques, pour leur confiance, leur engagement et leur esprit de responsabilité.

Je resterai, bien entendu, profondément attaché à cette commune qui m'a tant donné.

Pour 2026, je formule le vœu que notre commune continue à être un lieu de vie accueillant, solidaire et tourné vers l'avenir, où chacun trouve sa place.

Je vous remercie du fond du cœur pour ces années partagées, pour les échanges, pour les projets menés ensemble, et pour tout ce que nous avons construit collectivement.

Très belle et heureuse année 2026 à toutes et à tous.

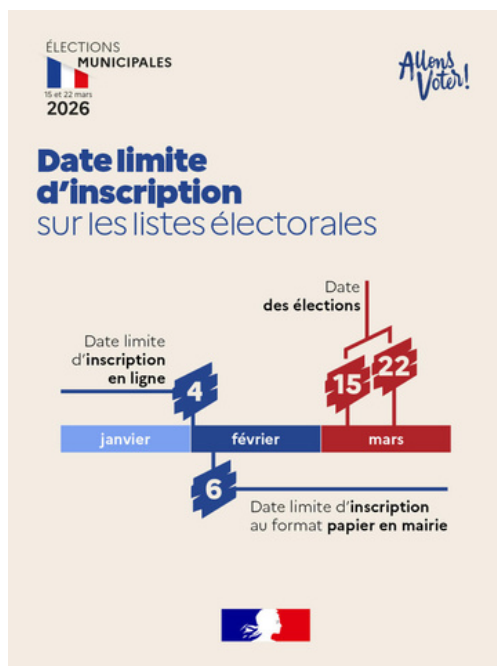
JOEL COSSET

Le Francien



commune de François

FEVRIER 2026 numéro 106



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

La pratique du panachage va définitivement disparaître en 2026 : il deviendra impossible de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée comme c'était encore le cas jusqu'à présent dans les communes de moins de 1 000 habitants. À compter du « prochain renouvellement général des conseils municipaux », les candidats devront se présenter sur des listes, paritaires, avec alternance homme/femme.

MAIRIE
05 49 08 05 17
E-mail : mairie.francois@wanadoo.fr
Site : <https://www.mairie-francois.fr/>
<https://www.facebook.com/communedefrancois>

Horaires d'ouverture
Lundi :
9 h—12 h
Mardi—jeudi :
14 h—17 h
Mercredi—vendredi :
14 h—18 h 30

Dépôt de déchets verts
Horaires d'ouverture
(sauf samedis fériés)
Le samedi de 9 h à 18 h (heure d'été)
Le samedi de 9 h à 17 h (heure d'hiver)

